

<http://www.snetap-fsu.fr/Bac-S-le-SNETAP-interpelle-a.html>



# Bac S : le SNETAP FSU réaffirme sa position

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : jeudi 2 octobre 2014

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**Après la réunion, le 25 septembre 2014, du groupe de travail Bac S issu du [CNEA](#), le SNETAP [FSU](#) interpelle à nouveau la [DGER](#). Dans un courrier adressé à Mme Riou Canals il rappelle sa position sur les enseignements spécifique et de spécialité EAT et ses commentaires sur les propositions d'évolution.**

Dans ce courrier le SNETAP [FSU](#) demande d'importantes modifications au projet présenté lors de la réunion du 25 septembre.

Pour le SNETAP FSU les spécificités de la filière scientifique dans l'enseignement agricole (écologie, agronomie, pluridisciplinarité, ancrage territorial, évaluation) sont autant de raisons et d'arguments pour son maintien dans nos établissements.

Cette réforme est nécessaire et urgente et pour cela, le SNETAP FSU demande :

- D'AVANCER, au plus vite, sur une proposition de contenu pour le nouvel enseignement spécifique de 1ère et spécifique-spécialité de terminale, afin d'articuler ces enseignements sur l'ensemble du cycle et de les relier aux enseignements d'exploration. Cette cohérence est indispensable pour que cette réforme fasse sens.
- DE REVENIR sur la NS du 11 juillet 2011 qui empêche dans la plupart des établissements la mise en place d'heures de groupe à effectif réduit et donc l'existence de la pluridisciplinarité.
- DE CONSIDERER le rôle central de la biologie-écologie dans cette filière scientifique en affectant en plus de l'horaire pour l'enseignement spécifique, 0,5h\* pour cette discipline pour l'encadrement des [TPE](#) en classe de première.
- D'AFFIRMER l'intérêt majeur de l'éducation socio-culturelle qui ne peut être réduite à une fonction de support méthodologique, en introduisant 0,5h\* d'apports notionnels pour cette discipline dans le cadre de l'enseignement spécifique en première.